

APPEL A SOUTIEN

Ce vendredi 15 février, le Tribunal d'Instance devra se prononcer sur l'expulsion d'une réquisition soutenue par le DAL35 ; Il s'agit cette fois-ci d'un appartement que le propriétaire, Habitat 35, avait laissé vacant trop longtemps.

Nous y avons mis à l'abri plusieurs familles, expulsées à plusieurs reprises illégalement et pendant trêve hivernale, soit un total de 10 personnes dont 4 enfants tous scolarisés à Rennes.

Parallèlement sera rendu le délibéré de la demande d'expulsion par la ville de Rennes de 30 personnes dont 12 enfants de l'audience du 1er février.

Notre argumentation est simple : tant qu'il y aura une personne à la rue, quelle que soit sa nationalité, quel que soit son statut, nous ferons en sorte qu'elle puisse avoir un logement. Tant que les lois ne seront pas respectées par ceux qui les votent et doivent les appliquer, nous interviendrons. Il va de soi que la chasse aux squats organisée de concert par Rennes Métropole et la préfecture ne nous fera pas renoncer à notre légitimité de mettre à l'abri les gens à la rue.

Nous revendiquons

- La cessation des activités scélérates de la mairie de Rennes dans sa chasse aux squatteurs,
- La création de places de CADA,
- L'accueil inconditionnel de toute personne sans abri,
- Suffisamment de places d'hébergement d'urgence,
- Pour ce faire, la réquisition des logements vides.



la

Rendez-vous le vendredi 15 février
Dès 8h30
Cité Judiciaire à Rennes

